



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr

Cagnotte, le 9 juillet 2018

Monsieur Nicolas Hulot
Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire
Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Objet : dégradation d'un espace naturel dans la vallée de la Midouze (Saint-Yaguen)

Monsieur le Ministre,

Avant que vous ne preniez vos fonctions la SEPANSO a attiré l'attention des préfets des Landes sur des atteintes à des espaces naturels dans diverses communes du département des Landes. Nos interventions n'ayant pas produit les effets escomptés puisque nous continuons à être alertés comme il se doit par des citoyens (cf Loi de protection de la nature du 10 juillet 1976 en son article 1), nous avons donc l'honneur de nous adresser à vous.

Ce n'est pas la première fois que nous constatons des dégâts environnementaux dans la commune de Saint-Yaguen (cf P.J. 1 – courrier du 16/11/2017).

Cette fois-ci, nous avons constaté qu'une zone humide a été drainée par l'approfondissement d'un ruisseau-fossé qui se jette dans la Midouze. Ci-joints deux plans de situation (cf P.J. 2 et 3) et une série de photos (P.J. 4) afin que vous puissiez comprendre pourquoi nous avons été choqués par cette intervention humaine. Malheureusement la profondeur du curage est telle qu'il était impossible de descendre dans le ruisseau-fossé car nous n'aurions pas pu remonter. Nous ne pouvons pas affirmer qu'il s'agit de l'équipe que nous avons critiquée en 2017 pour destruction d'habitats en Natura 2000. Mais comme l'autre fois, il n'y avait pas de panneau de chantier et des branches de chênes qui semblent destinées à être broyées. Les pins sont marqués, mais pas encore abattus. Au final une biodiversité remarquable saccagée !

Alors que les représentants des agriculteurs font le forcing pour obtenir des créations de réserves d'eau pour irriguer des terres (parfois bien drainées pour pouvoir les travailler tôt dans l'année !), nous voyons régulièrement des exploitants agricoles s'empressez de les évacuer de leurs propriétés sans se soucier des impacts de cette pratique.

Alors que les forestiers doivent suivre un Plan de Gestion Durable, nous voyons de plus en plus souvent des abattages en deux temps (d'abord les pins certifiés, puis les feuillus, ou vice-versa), mais au bout du compte nous retrouvons les anciennes coupes rases que nous avons si longtemps combattues, encore aggravées maintenant avec les extractions des houppiers et des souches, si bien qu'au bout du compte nous avons sous les yeux des sols appauvris en déficit de carbone.

Le 4 juillet 2018, vous avez présenté votre Plan « Biodiversité, tous vivants ». Nous vous prions de bien vouloir intervenir pour que l'axe 3 du Plan : « Protéger et restaurer la nature dans toutes ses composantes » soit respecté dans le département des Landes

En espérant que vous pourrez intervenir efficacement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr
<http://www.sepanso40.fr>

Copie à Monsieur le Préfet des Landes